

Communiqué de presse sur l'initiative populaire «En faveur du service public»

Lausanne, 19 mai 2016

Initiative «En faveur du service public» – une arnaque qui ruine le bien public!

Aujourd'hui à Lausanne, l'Association des Communes Suisses, des représentants des milieux politiques ainsi que des syndicats ont renforcé le mouvement opposé à l'initiative «En faveur du service public». Ce projet est une arnaque qui met en danger la cohésion nationale. L'interdiction de réaliser des bénéfices exigée ruinerait le bien public à hauteur de plusieurs milliards et affaiblirait le service public. Outre les organisations des consommateurs, les partis politiques rejettent également ce projet.

«Trompeuse et nuisible, cette initiative coûterait des milliards aux contribuables», ont clairement résumé Gustave Muheim, vice-président de l'Association des Communes Suisses, et Frédéric Borloz, conseiller national (PLR, VD), Syndic d'Aigle (VD), lors de la conférence de presse et à Lausanne-Ouchy. Comparé à l'étranger, en Suisse, le service universel est excellent et important pour toutes les régions et communes, ainsi qu'en termes de cohésion nationale, a ajouté Gustave Muheim. Aussi l'Association des Communes Suisses (ACS) et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) ont-ils constitué une alliance forte pour lutter contre cette initiative trompeuse.

Interdiction de réaliser des bénéfices synonyme de danger pour l'économie suisse

Les trois entreprises proches de la Confédération évoluent dans un cadre concurrentiel, sur le plan national comme international. Enfermés dans un carcan limitant leurs bénéfices et leurs investissements, les CFF, Swisscom et La Poste subiraient une restriction unilatérale qui les empêcherait quasiment de s'affirmer face à une concurrence toujours plus globalisée. Swisscom, notamment, en tant qu'entreprise cotée en Bourse, s'affaiblirait par rapport à la concurrence et sa valeur boursière de 25 milliards de francs serait en péril. Plus de 90% du capital-actions de Swisscom sont aux mains de la Confédération et d'investisseurs institutionnels tels que des caisses de pensions suisses, des assurances et des banques.

Une acceptation de l'initiative ne se limiterait dès lors pas à ruiner un bien public, mais creuserait aussi un trou de plusieurs millions dans les caisses de l'Etat. Ces pertes d'impôts seraient dévastatrices, précisément dans une période où les finances se trouvent à un niveau critique dans certains cantons et communes. Jean-Hugues Busslinger, Directeur du département de la politique générale du Centre patronal: «L'initiative «En faveur du service public» représente clairement une menace pour les éléments essentiels à la bonne marche des entreprises et, plus largement, à notre prospérité.»

Par de fausses déclarations, les auteurs de l'initiative veulent remonter le temps

Les auteurs de l'initiative et Peter Salvisberg, directeur marketing du journal alémanique «KTipp», rêvent ainsi d'un système de service universel datant des années huitante et, dès lors, de remonter le temps. Toutefois, depuis, les possibilités technologiques et les besoins des clients ont fondamentalement changé et le service public s'est massivement étendu. Cela explique pourquoi toutes les organisations des consommateurs et de nombreuses associations rejettent l'initiative.

Les fausses affirmations abondent dans la brochure d'information – produite à grands frais – envoyée dans toute la Suisse, dans le style d'une action marketing onéreuse de KTipp, Saldo et Cie. Suite aux critiques quant au manque de clarté dans la formulation de leur texte, les auteurs de l'initiative se réfugient dans de nouvelles interprétations de leur propre texte. Les auteurs de l'initiative exigent de manière générale un service «convenable» et parlent plutôt de «sociétés anonymes avides» et d'«obsession du gain».

Et alors qu'ils dénoncent dans leur document les acteurs politiques, ils semblent oublier que les 246 représentants du peuple – soit la totalité – démocratiquement élus, tous partis confondus, ont rejeté à l'unanimité l'initiative «En faveur du service public». Et ce, notamment parce qu'ils estiment que les conséquences négatives de son acceptation seraient préoccupantes.

Texte d'initiative évasif aux exigences floues

«Les salaires des chefs des régions d'Etat ne devront à l'avenir pas être supérieurs à celui d'un conseiller fédéral», exigent les auteurs de l'initiative. «Le texte de l'initiative requiert toutefois clairement, dans sa formulation, que les salaires et les honoraires versés aux collaborateurs de ces entreprises ne soient pas supérieurs à ceux versés aux collaborateurs de l'administration fédérale», précise avec un regard critique sur l'initiative Mathias Reynard, conseiller national (PS / Valais) et Président de l'Union syndicale valaisanne. Un exemple typique du fossé qui sépare les affirmations des auteurs de l'initiative et le texte de cette dernière.

Par ailleurs, l'initiative «En faveur du service public» ne fait aucune proposition quant aux modifications des prestations du service public s'agissant de son étendue, de sa qualité ou de son prix. Un texte d'initiative aussi vague est tout simplement indigne de la Constitution fédérale.

Et le calcul des auteurs de l'initiative est fondamentalement erroné. Aujourd'hui, différentes prestations du service public sont fournies sans recourir aux impôts et la plupart du temps dans un contexte concurrentiel, ce qui est possible du fait que les entreprises proches de la Confédération investissent leurs bénéfices dans les prestations du service public ou les financent de manière croisée par le biais de moyens issus d'autres secteurs.

Il y a donc tout lieu de dire NON à l'initiative populaire «En faveur du service public», nuisible et trompeuse!

Contact:

Reto Lindegger, directeur de l'Association des Communes Suisses (ACS), 031 380 70 00 / 078 768 94 32

Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), 031 382 10 10 / 079 429 12 55

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et l'Association des Communes Suisses (ACS) dirigent ensemble le comité associatif contre l'initiative populaire «En faveur du service public». Ce comité comprend: la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Economie Publique (CDEP), la Conférence des directeurs des transports publics (CTP), la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA), la région autour de la capitale Berne, Economiesuisse, l'Union suisse des paysans (USP), la Fédération suisse du tourisme (FSTForum des consommateurs suisses (kf), l'asut, la Litra, l'UTP et ProBahn, Travail.Suisse, transfair et l'Union des villes suisses. Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral (à l'unanimité!), ainsi que tous les partis qui y sont représentés recommandent également le rejet de l'initiative.

Pour de plus amples informations:

www.servicepublic.ch

<https://www.facebook.com/InitiativeProServicePublicNon/?fref=ts>